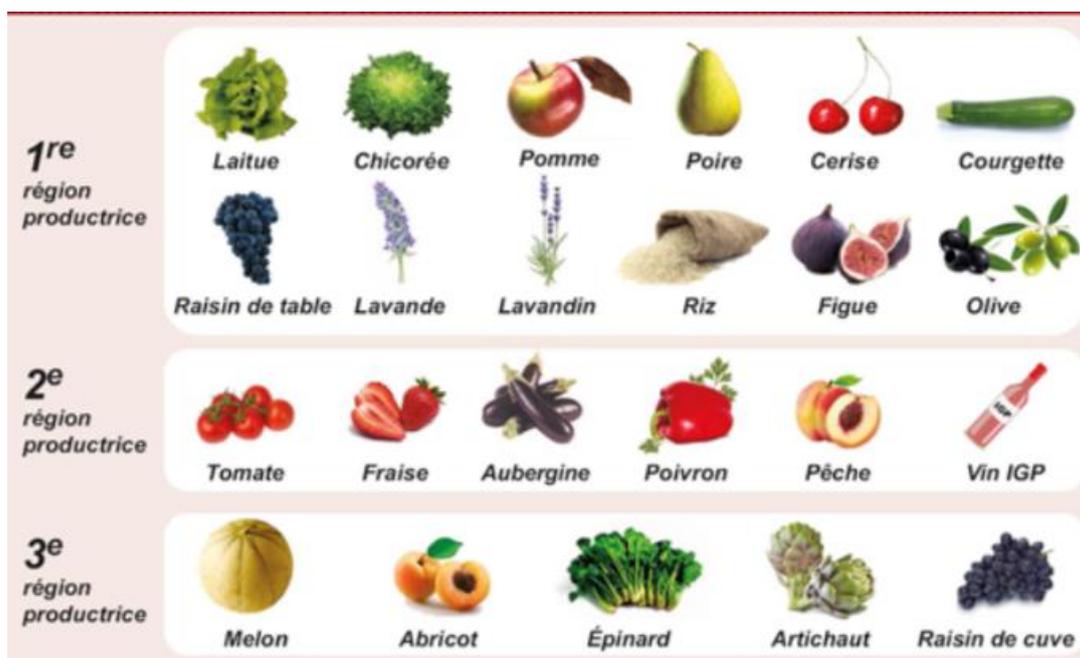


I. L'agriculture à l'échelle régionale et départementale

L'ensemble des informations décrites ci-dessous provient du Memento de la statistique agricole (Agreste Provence Alpes-Côte d'Azur - Memento 2018), de la Chambre d'Agriculture Régionale PACA ainsi que du PLU de Saint Maximin-la-Sainte-Baume.

1. Production Agricole en PACA

La région PACA offre une agriculture riche grâce à un territoire s'étendant du littoral à la haute montagne. La viticulture est dominante, surtout dans le Var et dans le Vaucluse, alors que l'élevage est prépondérant dans les départements de montagne. Les productions végétales représentent les 2/3 du revenu agricole régional.



L'agriculture de la région PACA est atypique : 78 % des exploitations ont une orientation exclusivement végétale (contre 42 % sur le plan national), 17 % une orientation exclusivement animale (35 % sur le plan national) et 5 % un profil mixte culture-élevage (23 % sur le plan national).

1.1. Les exploitations agricoles

Avec 20 340 exploitations, la région représente 4.5 % du total national. En 10 ans, un quart de ses exploitations agricoles ont disparu. La baisse touche surtout le secteur horticole (-28 % de ses surfaces). Elles occupent 790 000 ha de superficie agricole utilisée.

1.2. Taille des exploitations

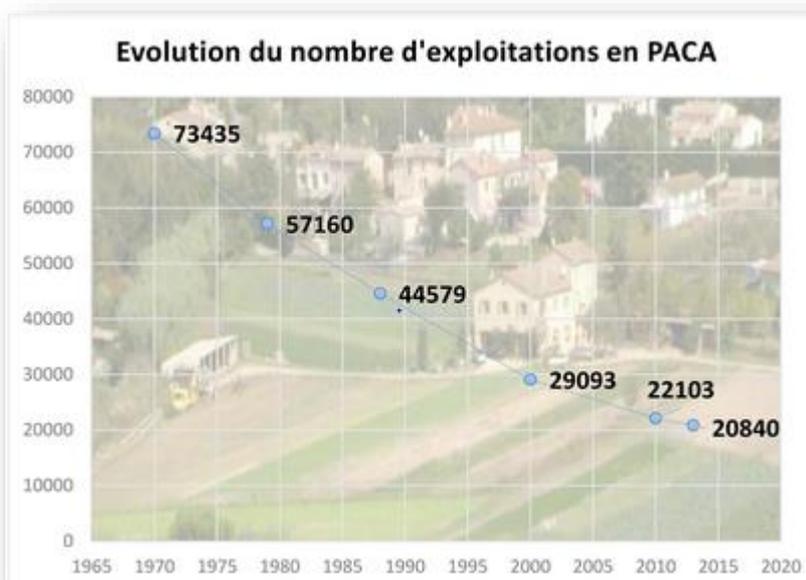
Sur les 11 930 exploitations classées grandes et moyennes (production brute standard supérieure à 25 000 €), 40% sont situées dans le Vaucluse.

Les départements d'élevage (Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence) possèdent les exploitations les plus grandes (de 50 à 100 hectares), alors que les autres départements de la région ont la majorité de leurs exploitations à moins de 20 hectares.

	Alpes hte Pce	Htes Alpes	Alpes Marti.	BdR	Var	Vaucl.
Total	2 245	1 860	1 675	4 520	4 830	5 710
<2.5 ha	420	100	1 270	1 540	2360	1 280
2,5 à moins 10 ha	195	310	160	1 090	980	1 230
10 à moins de 50 ha	510	600	70	1 220	1 255	2 620
50 à moins de 100 ha	470	415	30	345	130	430
100 ha et plus	650	430	150	320	110	150

1.3. La production

Plus d'une exploitation sur trois de la région PACA est spécialisée dans la viticulture (40 %), notamment dans le Var et le Vaucluse, et arboriculture (39 %). L'élevage ovin représente 9 % des exploitations et les exploitations bovines sont très peu représentées (1,5 %). L'élevage est prédominant dans les départements de montagne (Hautes Alpes et les Alpes-de-Haute Provence

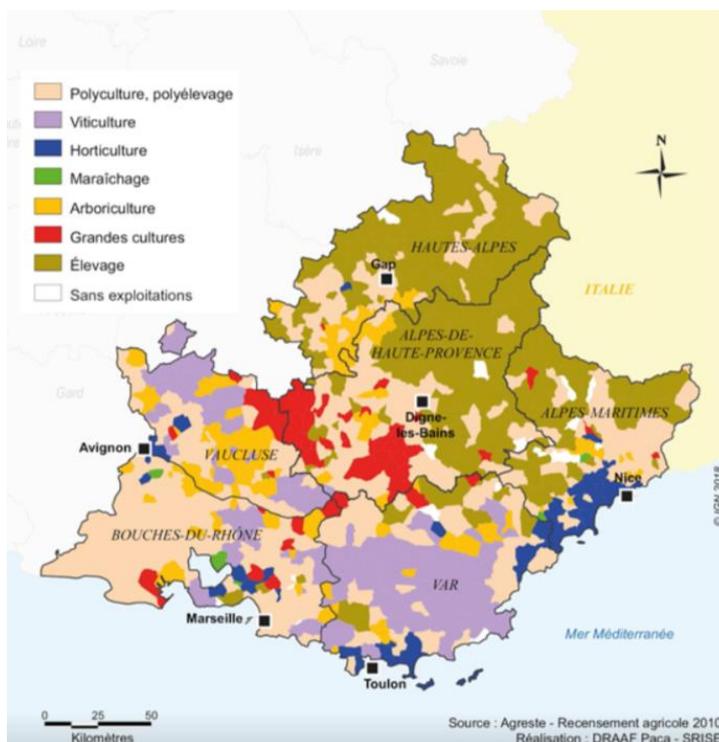


1.4. Commercialisation :

La région PACA est caractérisée par une commercialisation via les circuits courts (38 % des exploitations). Ce pourcentage est largement supérieur à la moyenne nationale (21 %).

Dans les Alpes-Maritimes, 65 % des exploitants vendent en circuit court, ce qui en fait le second département de France (derrière la Corse). La taille des exploitations et une demande supérieure à l'offre favorisent ce type de commercialisation.

Les exploitations de polyculture-polyélevage ou de maraîchage-horticulture pratiquent le plus ce type de commercialisation (62 et 56 % d'entre elles).



1.5. Agriculture Biologique

La région PACA connaît une forte dynamique de développement de l'agriculture biologique. En 2018, les fermes bio de PACA représentent 8.53 % des fermes bio de France.

Depuis près de 10 ans, la région PACA est en tête des régions françaises en termes de part des surfaces agricoles cultivées en Bio : plus d'un quart (25.52 %) de la SAU régionale est cultivée en bio.

- Nombre d'exploitations : 3 552 (données 2018), soit 304 fermes par rapport à 2017
- Surface bio et conversion : 151 412 (+14 524 ha) ha en bio (données 2018)
- Part de la SAU : 25.59% (1ère région française - données 2018)
- Nombre d'opérateurs : 1919 (9%)

Dans le département du Var, 15% des surface viticole sont en bio. C'est largement supérieur à la moyenne nationale, et comparable aux départements de l'Occitanie partie Languedoc/Roussillon.

Zoom sur la viticulture bio

2018	04	05	06	13	83	84	total PACA
Nbr exploitations	23 (+5%)	14 (+17%)	19 (-5%)	149 (+15%)	386 (+26%)	522 (+4%)	1 113
Surfaces certifiées bio	173 (+4%)	54 (-5%)	44 (-26%)	2 645 (+17%)	3 981 (+12%)	8 212 (+3%)	15 110

(%) évolution par rapport à 2017

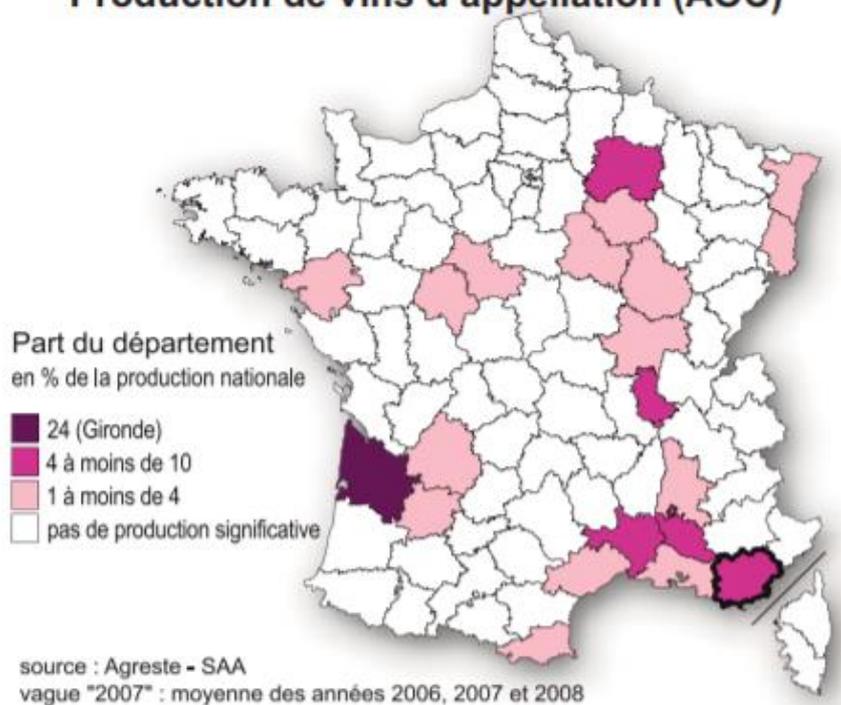
Source : Agence Bio

2. L'agriculture dans le département du Var :

2.1. Principales productions dans le VAR

L'activité agricole du Var s'articule autour de deux productions majeures : vins et fleurs qui représentent 85 % de la potentialité agricole du département. La filière viticole dégage 295 millions d'euros en « 2007 » en grande partie générée par la vente de vins AOC : Bandol, Coteaux d'Aix-en-Provence, Coteaux Varois et Côtes de Provence.

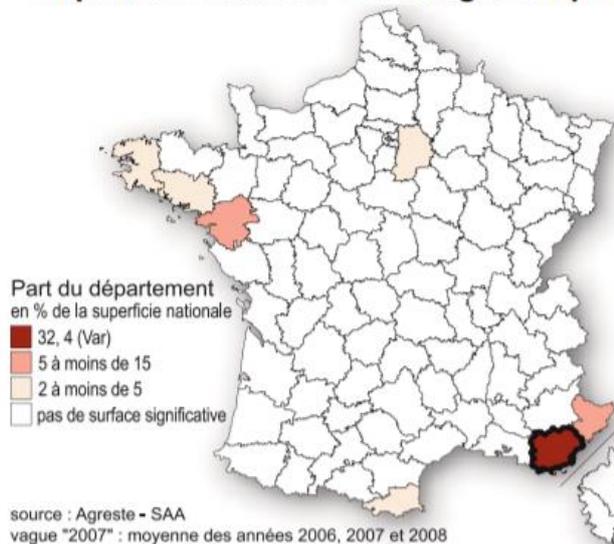
Production de vins d'appellation (AOC)



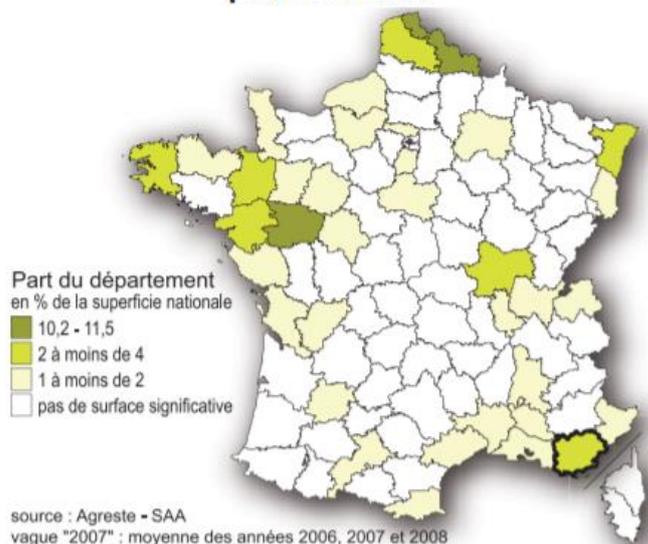
Le second pilier économique est l'horticulture dont les recettes s'élèvent à 231 millions d'euros. Les fleurs coupées, les plantes en pots ou à massif génèrent 66 % de ce chiffre d'affaires ; le tiers restant correspond à la production de pépinières.

Le Var est le premier producteur national de fleurs et feuillages coupés devant les Alpes-Maritimes et la Loire-Atlantique. Il prend la troisième place pour la surface de plantes en pots fleuries et plantes vertes derrière le Maine-et-Loire et le Nord. Il est numéro un pour la figue avec deux-tiers de la production nationale. Le Var est aussi le premier département de France pour la production de miel car il bénéficie d'une météo adaptée. Il occupe la troisième position pour l'olive à huile après les Bouches-Du-Rhône et le Gard.

Superficies en fleurs et feuillages coupés



Superficies en plantes en pots fleuries et plantes vertes



A côté des deux poids lourds de l'économie agricole varoise, les productions maraîchères (6,2 % des recettes agricoles en « 2007 ») et arboricoles (4,8 %) bien qu'en régression, restent toutefois notables en termes économiques.

Principales productions de légumes

légume	"2007"			"2007"
	ton-nages	rang national	part du département*	% annuel
Courge	3 568	5	7,0	11,5
Aubergine	473	8	1,2	-1,0

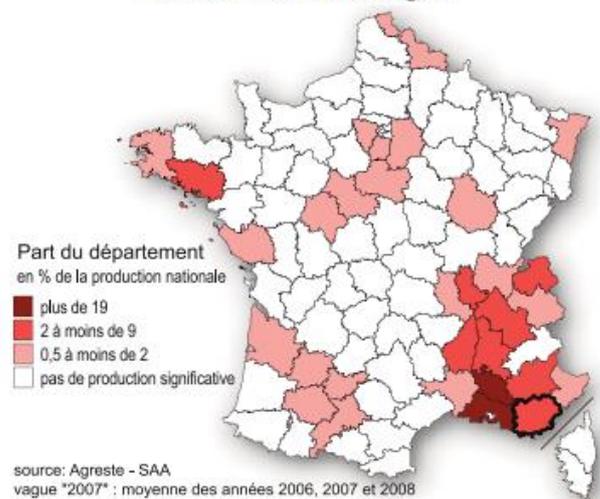
vague "2007" : moyenne des années 2006, 2007 et 2008

vague "1990" : moyenne des années 1989, 1990 et 1991

*en % de la production nationale

Source : Agreste - SAA

Production de courges



3. L'agriculture dans la commune de Saint Maximin de la Sainte Baume :

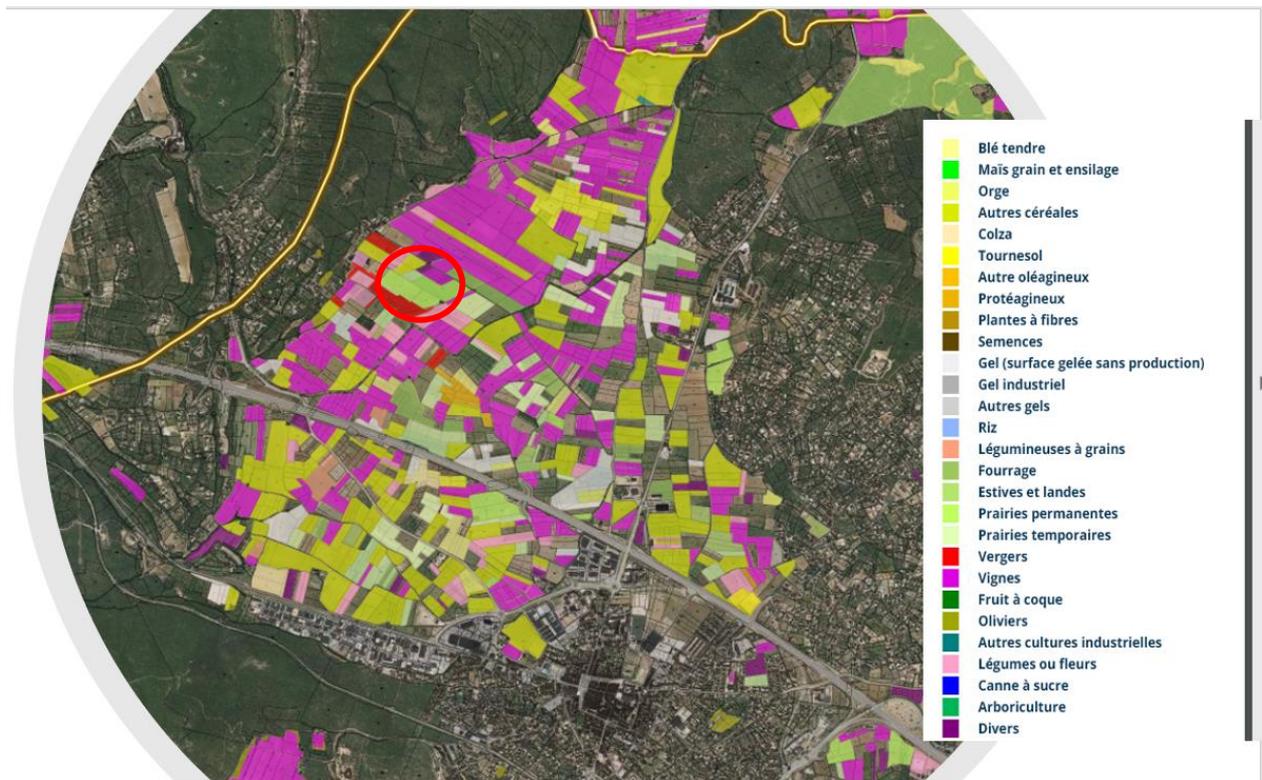
La communauté d'agglomération Provence Verte a souhaité intégrer l'agriculture dans son projet d'aménagement de l'espace et de développement économique, afin notamment de préserver le foncier agricole et naturel et de dynamiser l'activité agricole. Ainsi par arrêté datant du 21 septembre 2018 le préfet du Var a délimité une zone agricole protégée sur les communes de Saint Maximin la Sainte Baume, Pourcieux et Pourrières.

L'agriculture sur le territoire communal se concentre sur le maraichage et la viticulture. Entre 1988 et 2000, ce secteur d'activité a connu une diminution des Surfaces Agricoles Utiles (SAU). Ce Phénomène, présent également à l'échelle nationale, témoigne d'une professionnalisation de l'activité. En 2007, sur les 3834 emplois que comptait la commune, 43 étaient des agriculteurs exploitants, soit 1,12% des emplois locaux. Des initiatives de mise en réseaux et de réduction des intermédiaires émergent progressivement, telles que le PVC (Point de Vente Collectif).

Le projet communal porte sur l'appui de ce type d'initiatives et de pratiques alternatives par :

- Le maintien d'une production de qualité et privilégier l'agriculture raisonnée
- Inciter les producteurs à emprunter les circuits courts
- Soutenir les exploitants existants

3.1. Registre Parcellaire Graphique 2017



“ Synthèse

L'agriculture est bien présente sur la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, mais est en perte de vitesse depuis quelques années. Afin de pérenniser les activités, des mutations sont en cours afin de s'adapter aux attentes du consommateur et à la concurrence internationale. Cela passe notamment par des valorisations via des appellations/certifications, ainsi que des débouchés de proximité. Dans ce contexte, les activités de maraîchage et d'arboriculture ont un avenir certain. Ces activités permettent de maintenir l'activité agricole locale et la vie du territoire, puisqu'elles occupent peu de surface au sol et génèrent des emplois, notamment saisonniers, qui sont non négligeables en termes économiques et de gestion du territoire.

